

La Gazette de La Roue Libre de Thau



-1-

Une Roue libre de plus en plus connue et reconnue

Depuis sa création en 2015, l'association a progressivement acquis une forme de reconnaissance et de légitimité. Cette visibilité est pour une grande part due à la croissance des adhérents. **En 2019, le nombre d'adhérents à la Roue libre de Thau a plus que doublé passant de 100 adhérents à 230.**

Cette évolution tient avant tout au travail des bénévoles au sein de l'atelier d'auto-réparation de vélos, à l'accompagnement des balades du vendredi et du premier dimanche du mois, à la qualité de nos propositions d'aménagement cyclable et à notre engagement dans les échanges sur les déplacements.

Ces résultats doivent également être mis sur le compte de notre ténacité à défendre le **vélo comme moyen de déplacement au quotidien** et ce par tous les moyens, notamment juridiques.

La loi d'orientation des mobilités (LOM) a fourni un contexte favorable et constitué un moment fort du débat sur la place du vélo qui est devenu un « sujet » de plus en plus reconnu par les politiques publiques (sur la LOM, voir plus loin page 8).

La Roue Libre de Thau
c'est **PROMOUVOIR LE VÉLO** pour :

- faciliter vos déplacements
- apprendre à le réparer
- partager des balades
- initier à sa conduite
- réclamer plus de voies cyclables

La ROUE LIBRE de Thau

www.larouelibredethau.org
contact@larouelibredethau.org

Ne pas jeter sur les pistes cyclables

#Parlonsvelo2019

www.parlons-velo.fr

Allice distribuée par : la roue libre de Thau

Enquête réalisée avec le soutien de :

FUB le vélo au quotidien

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Parlons vélo...

C'est le nom de la campagne de la **Fédération des usagers de la bicyclette** (FUB) qui pour la seconde année a relancé le baromètre des villes cyclables, moyen d'interpeller les futures équipes municipales qui seront élues en mars 2020....<https://www.fub.fr>

Votons vélo...

Le vélo est déjà un sujet central des prochaines élections municipales. D'ores et déjà, la plupart des candidats font de la mobilité un thème majeur de leur programme... et les modes actifs sont à l'honneur.



Municipales
Mars 2020

2020

Le vélo au cœur du débat électoral

La Gazette de La Roue Libre de Thau



-2-

Succès des ateliers d'auto-réparation de vélos

La Roue libre de Thau anime deux ateliers d'aide à la réparation.

A Sète au 6 de la rue Pierre Sépard ouvert deux fois par semaine :

Mercredi après-midi (15 h - 18 h) et le samedi matin (9 h - 12 h).

A Frontignan, tous les deuxièmes samedis du mois sur la place Jean Jaurès.



Nos ateliers rencontrent un vif succès. Ils répondent à un véritable besoin d'être aidé pour les réparations et l'entretien de son vélo, ainsi l'atelier de Sète a comptabilisé **300 interventions** (petite réparation, gonflage, entretien...) au cours de l'année 2019.

Notre territoire souffre d'une absence de vélocistes disposés à faire des petites réparations ou de l'entretien courant (en particulier avec l'arrêt des cycles Vincent à Frontignan).



L'objectif poursuivi par la Roue libre de Thau de création d'une **Maison du vélo** répondrait à ces besoins du quotidien (voir plus loin page 7).

Fêtes des associations

A Frontignan, le 1er septembre, qui a donné l'occasion de la réunion de rentrée de la Roue libre de Thau.

A Sète, le 8 septembre sur le mail des Salins, journée qui nous a permis de rencontrer de nombreuses personnes intéressées par les déplacements à vélo



Une Roue libre engagée pour le climat

Notre association a appelé à la **marche pour le climat** (16 mars) avec tous les acteurs sétois de la transition.

Participé au **festival de l'écomobilité** le 2 juin avec une vélorution de Sète à Frontignan.

Rejoint le **pique-nique des alternatives** le 6 juillet au parc Victor Hugo à Frontignan (une quarantaine de participants)

Le 15 septembre, le **pique-nique de Sète en transition** prévu au jardin du Château d'Eau a trouvé refuge au 51 pour cause de pluie...



La Gazette de La Roue Libre de Thau



Les balades de 2019

L'année débute en fanfare le 6 janvier avec le **Grand bain méditerranéen** à Frontignan-Plage avec 14 courageux cyclistes n'ayant pas peur de l'eau !

Le 3 février, la balade prévue à Bouzigues se contente de **Balaruc-les-Bains** pour les 4 valeureux participants ayant osé braver bourrasques et vent violent.

Le 3 mars, une balade « deux pieds deux roues » à la Gardiole mêlant déplacement à vélo jusqu'au pied de la Gardiole, puis à pied dans le massif, une bien belle balade appréciée par les 15 participants.



La Gardiole

Le 7 avril, balade au **Bagnas** avec peu de participants pour cause de mauvais temps et d'orages.

Le 5 mai, balade au **Mont Saint Loup** (Agde) avec seulement 3 participants.

Le 6 juillet, avec les beaux jours, l'opération « **à la plage à vélo** » a réuni les cyclistes de la Roue libre de Thau pour un joyeux pique-nique sur la plage de la Baleine.



Le 7 septembre, le **Festival de Vent à Portiragnes** lors duquel 10 participants ont pu, cette année encore, admirer le cerf-volant de la Roue libre de Thau

le 9 novembre, balade **découverte des rivières** avec un spécialiste du SMBT (syndicat mixte du bassin de Thau), 18 participants de Sète à Mèze.



Les Onglous

Les balades du vendredi

Quelques adhérents (merci Brigitte et Jean-Pierre) ont cette année proposé d'organiser des balades vélo hebdomadaires, tous les vendredis.

Destinées aux cyclistes confirmés,

ces balades couvrent en moyenne une soixantaine de kilomètres. Les destinations sont donc variées : La Tamarissière, Portiragnes, le tour de l'étang de Thau.



La Tamarissière



Le cerf volant de la Roue libre de Thau

La Gazette de La Roue Libre de Thau



La Rue Se Marre

Grand plaisir pour notre association de participer à cet **événement festif organisé par toutes les associations de la rue Séward** : Le 51, la Coopérative singulière, le Secours Populaire, l'Espace citoyen, Une marina pour qui pour quoi. Le stand a permis de nombreux contacts et les jeux destinés aux enfants (gymkhana) ont fait le plein.



Festival de Thau

Le festival de Thau à Mèze est inscrit dans le développement durable et la transition pour le climat, aussi cette année de nouveau, la Roue libre de Thau a organisé le 20 juillet une **convergence cycliste** pour se rendre au festival. 18 participants ont roulé de Sète à Mèze et ont pu ainsi participer aux ateliers et aux festivités.



Tous à vélo

Beau succès pour l'anniversaire de #JeSuisUnDesDeux, le 10 novembre, **2 700 cyclistes à Montpellier entre la Place de la Comédie et la Mairie** avec la participation d'une dizaine d'adhérents de la Roue libre de Thau.



Grâce à cette dynamique, le vélo s'est clairement positionné comme un enjeu central des prochaines élections municipales à Montpellier. C'est pourquoi la FUB a décidé de faire de cet événement « Tous à vélo » une opération nationale le 10 novembre.



La Gazette de La Roue Libre de Thau

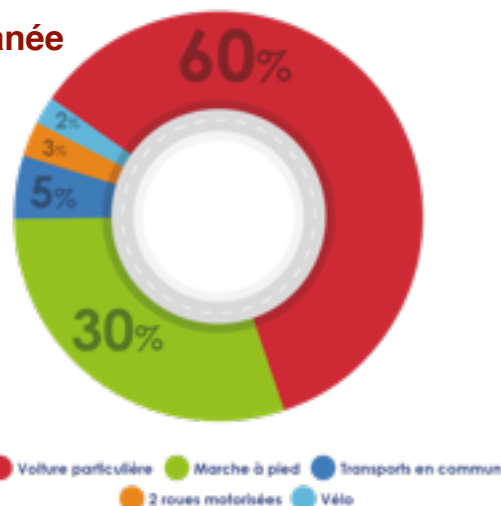


Le plan de déplacement urbain de Sète agglomération méditerranéenne

La Roue libre a participé activement aux réunions préparatoires au plan de déplacement urbain de l'agglomération, document de référence destiné à organiser les mobilités pour les prochaines années (2020-2030).

Malgré nos interventions, le PDU reste **timoré en matière de circulation active et contradictoire dans ses orientations**.

Il affiche vouloir développer les modes doux et, dans la réalité, consacre l'essentiel de ses financements à l'automobile (parkings enterrés, travaux de voirie, doublement RD 600...)



Dans son avis transmis au commissaire enquêteur, la Roue libre de Thau a proposé de **fixer à 20 % la part modale vélo à l'horizon 2030**, d'instaurer des **coeurs de ville sans voiture**, de limiter les stationnements voitures en ville, **d'abandonner les projets des trois parkings enterrés** dans le centre-ville de Sète et de ré-affecter une partie des financements prévus pour les autos au profit des vélos.

Voir l'avis de la Roue libre de Thau :

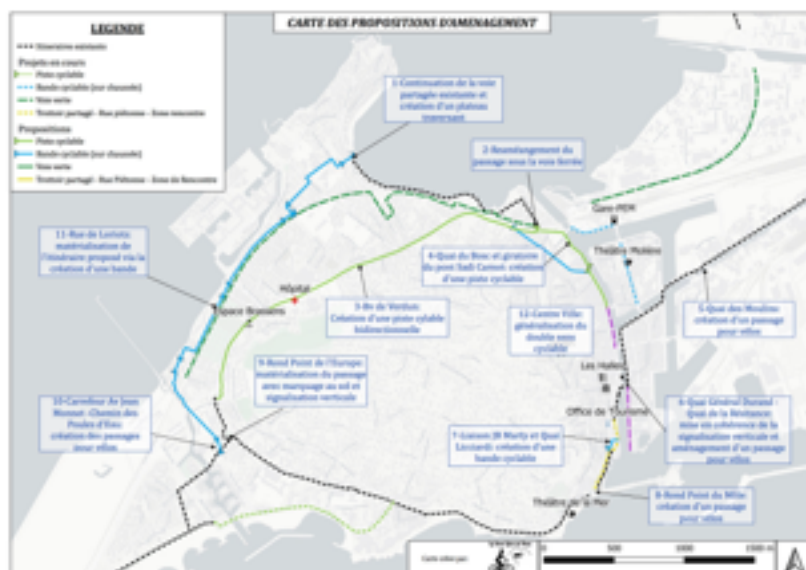
https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/08/avis_PDU_VF.pdf.

Malheureusement, le commissaire enquêteur a n'a pas pris en compte nos propositions et a validé le PDU en l'état.

Des propositions concrètes d'aménagements cyclables à Sète

Un groupe de travail, décidé lors de l'AG, a planché sur les aménagements cyclables à Sète et produit **trois cartes importantes pour notre communication** :

- une carte des points noirs (voir <https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/05/Carte1.pdf>)
- une carte des projets en cours (<https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/05/Carte2.pdf>)
- une carte de nos 12 propositions d'aménagement (voir <https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/05/Carte3.pdf>)



La Gazette de La Roue Libre de Thau



-6-

Un dialogue renoué avec la ville de Sète

L'arrivée d'une nouvelle responsable de la voirie, la nomination d'un nouveau conseiller municipal chargé de la voirie... les réflexions sur les déplacements à vélo lors de l'élaboration du Plan de déplacement urbain, le climat national favorable au vélo, la perspective des prochaines élections municipales ?... Quels que soient les motifs du changement, la ville de Sète semble cette année avoir enfin trouvé dans quel sens roulent les vélos...



Ce changement s'est traduit par une rencontre très positive avec la ville et l'agglomération le 8 avril au centre technique du quai des Moulins. Au menu, les projets de la ville de Sète en matière d'aménagements cyclables (voir https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/04/20190408_presentation_roue_libre_v3.pdf).

Une cascade de bonnes nouvelles nous attendaient notamment la voie verte de la corniche de Neuburg, le projet de voie verte Nord (le long de la voie ferrée) et les réflexions sur le double sens cyclable.

Cette réunion a été suivie (le 12 avril) par un diagnostic en roulant fait en commun par la responsable de la voirie et le président de la Roue libre de Thau. Pour couronner ce changement de posture de la ville de Sète, la Roue libre de Thau a été reçue par le Maire et président de l'agglomération (et ses équipes) le 17 juillet. En introduction de la rencontre, le Maire a déclaré « *J'entends beaucoup parler du vélo en ce moment* » (voir https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/07/CR_2019_07_17_Maire.pdf). Traductions concrètes de cette évolution : des réunions régulières avec le service voirie et la pose de panneaux instaurant le double sens cyclable (dans les quartiers Victor Hugo et Quatre-Ponts (septembre et octobre)

Les double sens cyclables à Sète

Deux quartiers, Victor Hugo et Quatre-Ponts, ont vu certaines de leurs rues placées en double sens cyclable (DSC). Il s'agit d'un **деми succès car la mise en double sens est partielle**, des rues comme Longuyon, Denfert-Rochereau, Jules Vallès ou les quais n'en bénéficient pas.

Quel toupet, ce cycliste
qui prend le sens interdit !
Cette rue est pourtant à sens unique !



La ville de Sète présente cette mise en place comme « expérimentale »... alors que le principe du DSC a été largement et positivement expérimenté par de nombreuses villes depuis 2008. La partie centrale de la zone 30, le coeur de ville de Sète, n'est toujours pas concernée par les DSC et surtout l'arrêté de décembre 2017 instituant la zone 30 et « *suspendant* » les DSC n'a toujours pas été modifié. La mise en place des DSC ressemble donc plus à une « manoeuvre » opportuniste (les municipales ne sont pas loin) et fragile (rien n'empêche la ville de revenir sur les DSC installés) qu'à un véritable changement en matière de politique cyclable de la part de la ville de Sète.

Vélorution pour saluer les double sens cyclables

Malgré toutes ces réserves, une belle vélorution a salué cette avancée le 5 octobre. Une quarantaine de cyclistes ont ainsi déambulé dans les rues en double sens cyclables. La vélorution a été suivie par une distribution de flyers le 25 octobre dans le quartier Victor Hugo et le 6 décembre dans celui des Quatre-Ponts. A chaque fois, une belle occasion d'entrer en contact avec les automobilistes et les piétons pour leur expliquer le double sens cyclable et les rassurer sur son absence de dangerosité.



La Gazette de La Roue Libre de Thau



Une maison du vélo du bassin de Thau

La Roue libre de Thau milite pour la création d'une **Maison du vélo à l'échelle de l'agglomération**.

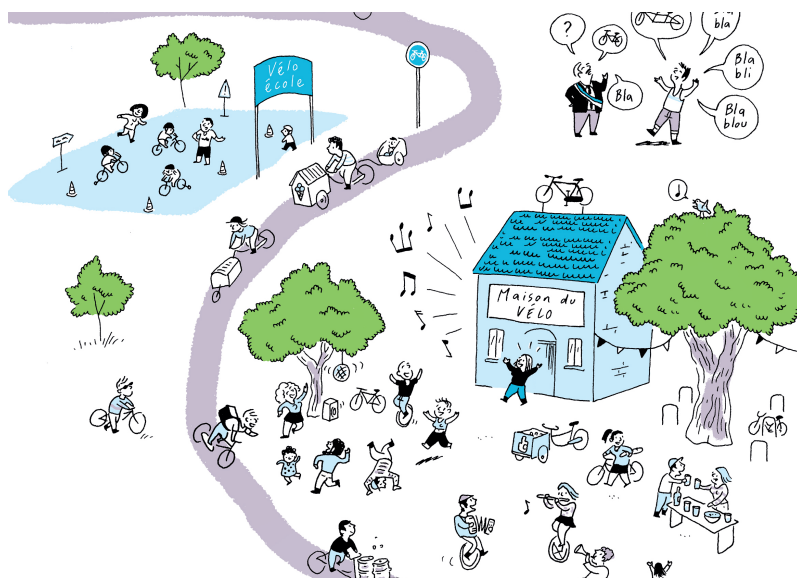
L'ambition de la maison du vélo est de **répondre aux besoins des cyclistes dans leur diversité** :

- **se procurer un vélo** : location courte et longue durée, aide à l'acquisition du vélo classique ou électrique,
- **trouver son chemin et être informé** : plans et itinéraires, application numérique mobilité active,
- **réparer et entretenir son vélo** : atelier d'auto-réparation,
- **stationner son vélo** : arceaux et stationnements sécurisés,
- **savoir faire du vélo** : vélo-école, intervention dans les écoles « savoir rouler à vélo »,
- **rouler en sécurité** : aménagements cyclables (pistes, bandes, DSC, sas, cédez le passage...),
- **former des jeunes** à la réparation et l'entretien, ainsi qu'à la conduite en ville à vélo et encadrer, si besoin, des personnes en service civique.

Les services attendus d'une maison du vélo

- aide à l'entretien et la réparation de vélos,
- informations sur les itinéraires cyclables et les déplacements doux,
- location de vélos (courte et longue durée),
- apprentissage du vélo : vélo-école pour adultes (remise en selle) et intervention en milieu scolaire,
- organisation d'événements autour du vélo,
- récupération et remise en état des vélos « dormants » (dans les caves, garages, grenier...)
- marquage Bicycode des vélos et conseils contre le vols des vélos.

Les services de la Maison du vélo du bassin de Thau seront itinérants, présents régulièrement sur les quatorze communes de l'agglomération.



La Gazette de La Roue Libre de Thau



-8-

Loi d'orientation des mobilités

Présentée en conseil des ministres le 26 novembre 2018, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a été adoptée définitivement par l'Assemblée Nationale le 19 novembre 2019.

Au delà du très symbolique « **droit à la mobilité active** », de nombreux leviers sont créés par la Loi, en vue de doter la France d'un **véritable système vélo**. Citons notamment :

- l'apprentissage systématisé de la mobilité à vélo avant l'entrée au collège, (programme « **savoir rouler à vélo** »),
- **l'évolution du code de l'environnement** pour rendre obligatoire la réalisation de réseaux cyclables complets, continus et sécurisés - y compris hors agglomérations - ,
- **la lutte contre le vol et le recel de vélo**, en rendant obligatoire l'identification des vélos neufs à partir de 2021,
- la mise en place facilitée de **stationnement sécurisé** dans les copropriétés,
- l'amélioration de la **complémentarité vélo/train et vélo/autocar**, les volumes restant à préciser par décret, notamment la création d'obligations en termes de **stationnement sécurisé dans les gares** et les pôles multimodaux, à l'horizon 2024, ainsi que sur le transport des vélos dans les trains et dans les cars,
- La création d'un « forfait mobilités durables », **une prime vélo défiscalisée** jusqu'à 400 euros par an, outil d'incitation à la transition écologique des salariés pour leurs employeurs, lesquels discuteront dorénavant de la mobilité lors des négociations annuelles obligatoires,
- l'obligation d'accompagner les **publicités automobiles** d'un message promotionnel encourageant l'usage des mobilités actives et partagées.

Rejoignez la Roue libre de Thau

Vous êtes convaincus que **le vélo est un moyen de déplacement agréable, économique et efficace** ? Qu'il contribue à rendre nos villes plus sûres, moins bruyantes, moins polluées, plus agréables ? Qu'il permet d'améliorer notre environnement et notre santé ? Rejoignez-nous !

L'association n'existe que grâce à l'implication de ses adhérents. Adhérez et faites adhérer !

Venez préparer les balades à vélo, participer à nos actions, à nos ateliers, diffuser nos messages... donner de votre temps, vos idées, vos compétences... Bref, participez !

Vous pouvez télécharger [nos affiches](#), les imprimer et contribuer à leur diffusion dans votre commune, chez les commerçants qui le souhaitent.

Restez connecté avec la Roue libre de Thau

Pour vous tenir informé de nos différentes actions (balades, ateliers, réunions...), retrouvez-nous sur notre [site internet](#) et notre [page Facebook](#).



contact@larouelibredethau.org



<http://larouelibredethau.org>



La roue libre de Thau

Adhérer



Ne pas jeter sur
les pistes cyclables